

*Marine marchande du Canada—Loi*

Les politiques que le gouvernement applique dans ce projet de loi vont mener inévitablement à de nouveaux licenciements. C'est pourquoi je m'oppose au projet de loi et j'appuie l'amendement.

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue, le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), qui m'a permis de prendre la parole. Il sait que, même s'il s'agit d'une question très importante pour lui, elle l'est encore plus pour moi en tant que représentant de la région de l'Atlantique.

C'est pourquoi je m'étonne de voir que les députés d'en face, surtout ceux de la région de l'Atlantique comme le député de Halifax-Ouest (M. Crosby), soutiennent cette mesure qui va entraîner des frais supplémentaires pour leur région. Le ministre de la Justice (M. Crosbie) soutient le gouvernement qui cherche à augmenter les frais que les pêcheurs doivent déboursier pour les aides à la navigation, les radars, les sondages, les services de trafic maritime, les opérations de brise-glace et l'assistance maritime. Je suis sidéré de voir ces députés en faveur de l'instauration de droits d'utilisation pour ces services qu'utilisent nos producteurs.

Le gouvernement va probablement proclamer cette mesure à laquelle les citoyens de ma province de Nouvelle-Écosse et des autres provinces devront se conformer. Elle fera beaucoup de tort à ceux qui tentent de gagner leur vie en pêchant ou autrement. Par exemple, cette loi aura de graves conséquences pour les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce secteur a présenté un mémoire au comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-75 et les divers amendements à la Loi sur la marine marchande. Compte tenu des événements récemment survenus à l'Île-du-Prince-Édouard, je pensais que les députés d'en face, à qui il ne reste plus beaucoup de temps pour représenter cette province au Parlement du Canada, auraient compris, le message que les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard ont adressé au parti conservateur provincial, à savoir qu'ils ne veulent pas de cette mesure. Les droits qui leur sont imposés pour ces services d'une importance cardinale auront pour eux de très graves conséquences.

Dans leur mémoire, les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard s'opposent énergiquement à ce que le gouvernement instaure des droits pour les services de navigation avant d'avoir effectué une étude des répercussions d'une telle mesure sur les exportations de pommes de terre. Ce secteur n'ignore pas que ces droits d'utilisation auront des répercussions extrêmement négative pour lui. Le gouvernement ou les députés conservateurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont-ils fait cette étude? Ont-ils fourni les renseignements requis? Non. Ils appuient le projet de loi sans se poser de question. Devant leur inaction et les inquiétudes des citoyens qu'ils représentent, on pourrait en conclure qu'ils souhaitent voir cette industrie périlcliter davantage. J'espérais que le message adressé à l'ancien premier ministre Lee, de l'Île-du-Prince-Édouard, suffirait à

faire comprendre aux députés d'en face que cette loi est tellement discriminatoire et inique envers les producteurs canadiens, qu'ils doivent la rejeter.

Non seulement les producteurs de pommes de terre considèrent que cette mesure va détruire leur industrie, mais les pêcheurs partagent ce sentiment. Je veux parler des gens qui se lèvent tous les matins, qui partent en mer prendre du poisson et qui rentrent au port pour apporter leurs prises à l'usine. Apparemment, on semble croire que ces producteurs gagnent beaucoup d'argent. Il n'est pas question ici de National Sea, mais du petit pêcheur indépendant qui doit partir sur son bateau tous les jours pour gagner de quoi faire vivre sa famille. Le gouvernement dit à ces pêcheurs qu'ils peuvent continuer à le faire, mais qu'en plus de l'impôt sur le revenu des particuliers, ils devront payer des droits pour les services de dragage et de navigation. Comme si cela ne suffisait pas, il leur fera également payer pour les opérations de brise-glace et toute assistance maritime dont ils pourront avoir besoin.

Le gouvernement a décidé de s'attaquer à ces petits producteurs en instaurant une loi discriminatoire qui aura pour eux des conséquences très négatives. Cela va à l'opposé de ce qu'il a fait pour les autres secteurs de l'économie. Les députés de la région de l'Atlantique devraient aller visiter les quais et les anses de Terre-Neuve, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick pour expliquer aux gens comment le gouvernement peut accorder une exonération d'impôt de \$500,000 sur les gains en capital, renflouer les banques de l'Ouest à coup de millions ou octroyer des revenus spéciaux illimités au secteur pétrolier et gazier alors qu'il fait payer davantage aux petits producteurs indépendants du pays. Que fait-il de la justice? Que fait-il de l'égalité des chances?

Malheureusement, le cabinet et les députés d'en face n'ont pas tiré de leçon des élections de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils sauront toutefois à quoi s'en tenir aux prochaines élections, tant provinciales que fédérales. Le parti conservateur va se faire éjecter du Nouveau-Brunswick et le gouvernement apprendra directement ce que ces mesures représentent pour la population de la région de l'Atlantique. Je n'arrive pas à croire que les députés de la région de l'Atlantique qui ont des ports de pêche et des villages de pêcheurs dans leur circonscription aient pu donner leur appui à des mesures aussi rétrogrades. Certains députés d'en face prétendront certes que les droits d'utilisation sont nécessaires, ce qui revient à dire que lorsqu'on emprunte une route, il faut payer pour l'enlèvement de la neige . . .

● (1230)

**Des voix:** Oui.

**M. Dingwall:** . . . et qu'il faudrait installer des postes de péage sur les routes. Les députés de l'Ontario seraient certainement d'accord sur ce point. Les députés de mon parti n'admettent toutefois pas que l'on impose des frais supplémentaires aux pêcheurs, parce qu'ils paient déjà trop.